



Les brèves du Conseil Municipal du 8 juin 2023

Sur les 10 points à l'ordre du jour, nous retenons:

L'adhésion de la commune à un réseau sur la thématique du sport pour les élus. Nous demandons si cela va permettre de développer un office municipal des sports comme nous le proposons depuis 2014. Mme la Maire nous répond par la négative. Elle ne voudrait pas que les élus des minorités aient accès aux documents de ce réseaux...sans commentaire. L'adjoint au sport s'engage à nous les fournir. Nous le remercions

La désignation d'un maître d'œuvre pour des travaux programmés sur le pigeonnier du caj. Une élue de Vert l'Avenir pose des questions, personne de la majorité ne peut répondre. Notre élu indique alors que la commune avait déjà travaillé avec cette structure. Les retours avaient été très bons. Il indique que la prévision d'un raccordement au futur réseau de chaleur qu'il avait demandé à été refusé par la majorité. Pour l'installation des panneaux photovoltaïques, il avait été dit que l'exposition n'était pas adaptée tout comme la surface de la toiture. Mme la Maire le remercie de ces éléments qui répondent aux questions. L'élue de Vert l'Avenir indique « la prochaine fois, nous en parlerons ensemble avant ... »

Sur le Muretain Agglo : cf les brèves du conseil communautaire

Nous revenons sur l'attribution du marché de la petite enfance à Babilou, multinationale du secteur. Nous dénonçons cette marchandisation de la petite enfance que prône le Président de la république. Nous rap-

pelons les conséquences dans les EHPAD de ces pratiques. Babilou est moins cher car elle n'a pas de convention qui couvre les personnels. Nous comprenons que l'appel au privé soit un procédé qu'affectionnent les libéraux et les supporters des politiques de droite et nous n'avons pas à les juger mais de la part de la majorité qui met en avant d'autres discours cela est plus surprenant...

Comme à chaque conseil nous sommes les seuls à poser des questions orales :

Sur les arbres étêtés de manière drastique, la majorité indique que cela a été fait pour des raisons de sécurité. Mais cela ne dédouane pas de respecter les préconisations posées par la mairie de suspendre ces opérations entre mi-mars et mi-août. De plus la taille sévère menace la santé des arbres. Nous dénonçons le décalage entre les annonces de protection de la nature dans le cadre de l'agenda 21 et des actes contraires sur le terrain.

Nous demandons si la majorité va installer **des signaux lumineux aux feux tricolores pour les personnes ayant un handicap visuel**. Mme la maire indique qu'une étude financière est lancée. Nous rappelons que c'est une obligation depuis 2012. La réponse " personne ne le fait », avec de tel arguments l'accessibilité dans les espaces publics n'est pas prête d'avancer. Là aussi il y a le discours, et les actes...

Enfin nous avons demandé **un droit de suite sur la mérule** :

Le bâtiment jouxtant la mairie est infesté. L'invasion n'est pas maîtrisée. Une nouvelle étude doit être faite pour en connaître sa réalité. Mme la Maire s'engage à informer les habitants.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : www.fonsorbes.afdot.fr **ou par mail** : fonsorbeshd@gmail.com

Twitter : [@humaindabord](https://twitter.com/humaindabord) **Instagram** : [fonsorbes_lhumaindabord](https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord)

Facebook : [Fonsorbes l'Humain d'Abord](https://www.facebook.com/Fonsorbes-l-Humain-d-Abord)